

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE
LYON

CAMINET GEORGES (1739-1814)

par Dominique Saint-Pierre

Né (George) à Lyon le 22 juin 1739, baptisé le 25 à Saint-Nizier, fils de Jean-Louis Caminet, maître menuisier, et de Marie Anne Delorme. Parrain : George Monier, marchand fourbisseur; marraine : Marie Anne Veraut, fille. Négociant à Lyon, marchand mercier en 1787, rue Dubois. administrateur du directoire du district de Lyon, il est élu membre de l'assemblée législative, pour le Rhône-et-Loire, le 3 septembre 1791, par 267 voix sur 520 votants, « *il y prit plusieurs fois la parole, et toujours sur des questions de finances et d'affaires : c'est ainsi qu'il donna son opinion sur les coupures d'assignats, sur la vente des sels et tabacs; à ce sujet il émit le vœu qu'il fût statué par une loi sur le point de savoir si l'on pouvait vendre les tabacs en poudre et les sels au plus offrant et dernier enchérisseur; sur le surhaussement des denrées coloniales, sur l'organisation du bureau de comptabilité; sur la vente du numéraire. Il proposa d'augmenter les droits de sortie sur les cotons, et fit proroger le délai pour le paiement des biens nationaux* » (Robert et Cougny). Il a été président du comité du commerce de l'Assemblée. Menacé de perdre la vue, il demande un congé de six semaines pour aller aux eaux. Sa demande est accordée. (PV du 13 mai 1792). Le 31 juillet 1792, le président de l'Assemblée annonce sa démission. Il combat avec les Lyonnais sous les ordres du comte de Précý lors du siège, mais réussit à s'enfuir à la prise de la ville, après avoir comparu et été acquitté par la Commission révolutionnaire le 8 février 1794. Il est nommé président du tribunal d'appel le 8 avril 1800, membre du tribunal de commerce de Lyon le 21 janvier 1802 et conseiller à la cour en 1811. Il est mort à Paris le 30 septembre 1814 et inhumé au Père-Lachaise, N. 509, planche IX (*Le Champ du repos, ou le Cimetière Mont-Louis, dit du Père Delachaise*, 1816, p. 182). Sa fille, Victoire Aimée, avait épousé le 19 avril 1792 François Guiffrey, baptisé à Lyon Saint-Pierre le 25 juillet 1762, négociant à Villefranche. Celui-ci combattit avec Caminet, parvint à s'enfuir en Suisse avec sa femme et son fils, Jean-Baptiste Guiffrey, né à Saint-Didier-au-Mont-d'Or le 20 novembre 1793, baptisé en mai 1794 à Saint-Germain-d'Assens, près de Lausanne, sous les prénoms de Jean Élizabeth Georges, directeur du sous-comptoir des entrepreneurs, décédé à Paris en 1864.

ACADÉMIE

Associé libre lors du rétablissement de l'Athénée en 1800, il devient titulaire dans la section des sciences, pour les « manufactures » lors de la réorganisation du 15 frimaire an XI. Il est assez assidu, lit quelques rapports, mais l'académie ne possède pas de manuscrits. Trésorier le 22 décembre 1807, en remplacement de Bruyset* qu'il suppléait depuis un an, jusqu'à sa démission le 1^{er} décembre 1812 pour raisons de santé (Ac.Ms275-II f°238). Le 8 décembre, il demande

l'éméritat (Ac.Ms275-II f°240). Il aurait été l'oncle d'Armande Roland – Armande Chédanne (Angers 1769-1853), née à Villebernier près Saumur, épouse divorcée de Bareiron (Bareton ou Barairon), directeur de l'enregistrement à Paris en 1795, remariée à Roland, directeur de l'enregistrement à Turin –, romancière oubliée (*Palmira*, 1801; *Mélanie de Rostange*, 1809; *Alexandra ou la Chaumière*, 1808, etc.). L'académie voulut l'admettre dans son sein en 1810. Elle refusa. La mort de Caminet est annoncée à l'Académie le 22 novembre 1814.

BIBLIOGRAPHIE

Dumas. – R. et C. – Célestin Port, *Dictionnaire historique géographique et biographique de Maine-et-Loire*, 1878, notice Roland Armande. – P. Faure, *DBF*.

PUBLICATIONS

Rapport et projet de décret faits à l'Assemblée nationale, sur la convention faite entre le roi, & la république de Mulhausen, qui en demande la ratification au Corps législatif par M. Caminet, député de Rhône & Loire, au nom des Comités diplomatique et de commerce, réunis, dont la première lecture a été faite le 5 janvier 1792, Paris : impr. nation., 11 p. – *Projet de décret présenté à l'Assemblée nationale, au nom des Comités de commerce et d'agriculture réunis, sur quelques faveurs à accorder à la main d'œuvre nationale, par M. Caminet.. le 22 mars 1792*, Paris : impr. nation, 3 p. – *Rapport sur les subsistances*, Paris : impr. nation., 1792, 7 p.